

sovent notre vie dans la faiblesse de son premier âge. A peine si, depuis son berceau, il avait connu la plus légère indisposition. Tous ceux qui l'aimaient voyaient avec joie croître paisiblement son enfance, prête à se transformer tout à l'heure dans une forte et généreuse jeunesse, tandis que cependant, le germe de mort qui devait l'enlever bientôt commençait déjà à se développer et flétrissait clandestinement toutes ces espérances. Et ce germe, à travers les apparences d'une santé qui semblait si robuste, des yeux clairvoyants et attentifs pouvaient le deviner. Un auteur a dit : " Lorsque vous voyez les yeux d'un enfant briller d'une lumière profonde et immatérielle, lorsque son intelligence trouve des mots plus doux et plus sensés que ne le comporte son âge, n'espérez pas garder près de vous l'affectueuse créature, car le sceau de Dieu est sur elle, et c'est la lumière de l'immortalité qui brille dans ses regards." Hélas ! ne dirait-on pas que ces paroles ont été écrites pour le pauvre enfant en qui elles se sont réalisées ? Dans laquelle de ces victimes ont pu se manifester davantage les symptômes terribles de ce mal étrange, sans nom et sans remède, qui brise tant d'existences dans la sève trop hâtive de leur printemps ? Il est beaucoup de familles qui voient apparaître un jour, à leur foyer, de ces enfants aux grâces touchantes, au sourire céleste, dont la vie exhale un parfum et répand partout autour d'eux un charme indéfinissable. Tout à coup, au moment où elles sont le plus chéries, sans qu'il s'en révèle aucune cause extérieure, ces créatures idéales sont touchées par un souffle mortel ; leur enfance s'étiole, se penche vers la terre, tandis que leur âme mûrit dans la souffrance, que leur front semble s'élargir et que leurs yeux regardent plus souvent le Ciel. Enfin arrive le jour où ils s'y envolent, des bras d'un père et d'une mère éplorés, anges que le Ciel prête à la terre, qu'il y envoie remplir une mission mystérieuse, et puis qu'il rappelle, cette mission finie, dans leur patrie véritable.

(A continuer.)

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 20 DÉCEMBRE 1860.

Les malheurs qui accablent en ce moment le Souverain Pontife réveillent dans tout ce catholicisme une tristesse profonde. Mais Dieu qui éprouve son Eglise, dans la personne de son chef sait aussi le consoler au milieu de ses peines, par les nobles sentiments et les actions héroïques

dont ces malheurs ont été l'occasion. C'est ainsi que tout le monde a pu admirer le dévouement de ces hommes généreux qui, à l'approche du danger ont engagé leur fortune et leur épée au service du Saint-Siège ; l'Eglise a retenti des louanges de cette noble phalange dont les armes se sont brisées dans la défense de Pie IX, et, bien que venu après les autres, Québec, n'a pas voulu rester en arrière dans la manifestation de ses sentiments à cet égard.

Quel solennel spectacle ne présentait pas mardi soir notre imposante cathédrale ! Elle avait revêtu ce jour-là son plus grand deuil ; aussi la vue qu'elle présentait dès l'entrée, était-elle saisissante. Des inscriptions admirablement choisies régnaient le long des galeries latérales et de la corniche du chœur mettait en suite dans la disposition d'esprit que commandait la circonstance : *Pretiosum sanguinem fuderunt pro Domino ; Et vivent nomina eorum in æternum ; Georgin de Pimodan, quem magna animæ prodigum orbis catholicus luget !*

L'église était littéralement encombrée. Outre un grand nombre d'étrangers et un clergé nombreux venu de la ville et de la campagne, on remarquait parmi les assistants nos principaux militaires et grand costume et placés près du catafalque. Le sermon de circonstance, prêché par M. Antoine Racine, Chapelain de l'église St. Jean, a été publié par les grands journaux ; c'est une apothéose du devoir se soumettant à tous les sacrifices pour accomplir toute justice, et envoyant sans un avenir plus ou moins éloigné une récompense certaine et le triomphe de l'Eglise. Dire que ce sermon de plus d'une heure a été écouté sans fatigue avec l'attention la plus vive et la plus soutenue, c'est, croyons-nous, en faire le plus bel éloge.

Le chant a été simple mais imposant. Le *Dies iræ* à l'unisson, avant le sermon ; et après celui-ci, le *De profundis* et le *Liber* en plain-chant, harmonisés par Mr. Dessane et chantés par nos confrères. Pour ne pas blesser la modestie de ces derniers, nous nous contenterons de leur répéter : Courage, chers amis, vous êtes entrés dans une excellente voie ; veuillez y persévérer.

LA NOUVELLE PRISON A QUÉBEC.

C'est sur le terrain Bonner, au sud-est du petit monument élevé en l'honneur de Wolf, que va être construit cet édifice. Les plans en ont été préparés par Mr. Charles Baillargé, conformément aux instructions de l'Hon. Commissaire des Tra-

vans publics, et d'après les principes et les conditions posées par le Bureau des Inspecteurs de prisons. Ce sont MM. Murphy et Quigley qui sont chargés de l'exécution des plans.

L'édifice doit se composer : — 1o. d'un corps central, qui aura quatre étages sans le rez de chaussée, et dont le front sera de 50 pieds et la profondeur de 90 pieds ; 2o. d'une aile centrale à trois étages de 40 pieds de largeur sur 140 de longueur ; 3o. de deux ailes latérales, aussi à trois étages, dont chacune aura 160 pieds de longueur sur 50 de largeur. Le développement total de l'édifice sera de 550 pieds.

L'aile centrale renfermera, au rez de chaussée, la cuisine et la salle à manger, et, aux étages supérieurs, les chapelles et les infirmeries. Au premier étage, sera la chapelle catholique, avec sacristie et chambre pour le chapelain ; la chapelle protestante sera au second étage.

Dans les ailes latérales seront, au rez de chaussée, des ateliers et des dépôts pour les objets fabriqués par les prisonniers ; au premier et au second étage, les cellules des hommes, et au troisième, celles des femmes. Le nombre total de ces cellules sera de 276, dont 66 plus grandes que les autres pour les débiteurs, et généralement pour les prisonniers qui ne seront point employés aux ateliers.

Le corps central sera occupé par les appartements des géôliers, les parloirs, les bureaux, les chambres de bains &c.

Les murs extérieurs du bâtiment seront tous en pierre de taille brute, et couronnés de corniches. Les murs intérieurs seront en brique. Les ailes qui renfermeront les cellules doivent être voûtées, à tous les étages, et par conséquent à l'épreuve du feu. Des corridors régneront partout entre les murs extérieurs et les cellules, de manière que les prisonniers ne puissent, en brisant les murs de celles-ci, se frayer une issue hors de la prison.

Une tour d'observation, en pierre de taille, s'élèvera au-dessus du corps central de l'édifice.

Les plans indiquent de grandes précautions pour le chauffage, l'éclairage et la ventilation de toutes les parties de cette vaste prison.

C'est à la complaisance de MM. les entrepreneurs que nous devons les détails qui précèdent ; les lecteurs de *L'Abcille* peuvent donc les croire corrects.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

François II n'est pas malade, comme nous l'annoncions sur la foi des nouvelles télégraphiques. Il est toujours à la tête de ses troupes à Gaëte, faisant une vigoureuse défense qui durera probablement longtemps.